



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique suisse des stupéfiants

Description

La statistique suisse des stupéfiants informe sur l'ampleur, la structure et l'évolution des dénonciations suite à une infraction à la loi sur les stupéfiants. Ces dénonciations sont presque exclusivement le résultat d'enquêtes et de contrôles de police. Elle dépend donc des ressources à disposition et des priorités définies par les autorités compétentes en la matière.

Disponible depuis:

1974; 1990-2008

Dès 2009: intégrée à la Statistique policière de la criminalité

Contenu:

Dénonciations des autorités policières cantonales pour infraction à la loi sur les stupéfiants

Caractères relevés:

Pour chaque dénonciation:

- Personne dénoncée (sexe, âge, etc.)
- Infraction (consommation, trafic ou contrebande)

Stupéfiant (type de substance et quantité)

Méthodologie

Type d'enquête:

Relevé exhaustif

Source:

Autorités policières cantonales

Degré de régionalisation:

Cantonal

Périodicité:

Annuelle

Période de référence:

Année civile

Qualité des données statistiques:

La qualité du relevé et de la statistique est garantie.

Révision:

Dès 2009, la statistique des stupéfiants a été révisée et intégrée au sein de la statistique policière de la criminalité.

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la police (fedpol)

Information:

pks@bfs.admin.ch